

Vivre à Mauran



Noël des enfants 15 Déc 2019

N° 115
Mars 2020



Spectacle « Noël en forêt »
Compagnie De bouche à oreille

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïses,

En écoutant France Info le 12 février dernier, je suis tombé sur une émission dans laquelle François Hollande répondait à des enfants qui le questionnaient. « Pourquoi avez-vous choisi de devenir président ? » Je me suis alors posé la question « Pourquoi choisit-t-on de devenir maire ? » Je vais tenter d'y répondre.

Au cours de veillées ... ou bien de l'apéro, on parle ! On parle de la vie locale, du développement du village où nous vivons, de sa gestion. Parler de ces choses, c'est avoir envie d'agir sur elles.

Attention ! C'est un mandat auquel nous n'accédons pas seul, il faut une équipe. Donc, la décision mûrit en se nourrissant de discussions avec des amis, elle est également attachée à un contexte spécifique, par exemple à Mauran, Jean Dinnat, en 2014, ne souhaitait pas renouveler son mandat. On peut avoir envie d'agir pour sa commune comme dit précédemment. On peut également ne pas être d'accord avec la politique menée par l'équipe existante et tenter de se faire élire ... ce n'est pas le cas de Mauran !

Mais se faire élire dans quel but ?

Evacuons déjà l'appât du gain, le journal « Le Monde » relate d'après une étude du Cevipof que « la question des indemnités n'est pas la motivation première, pour les communes rurales. D'ailleurs 70% des maires estiment que leur exercice est une fonction et non une activité. La loi Engagement et Proximité risque d'apporter des changements ».

Être maire c'est vouloir, avec son équipe, améliorer l'équipement des infrastructures du village, chercher à valoriser la commune, améliorer le quotidien des habitants par exemple : conserver le ramassage des encombrants et déchets verts alors que ce n'est plus une compétence de la commune, mais c'est également donner une âme au village. Une âme au village s'obtient en travaillant au rassemblement, à la convivialité, à l'entraide pour tendre vers une implication citoyenne afin de créer ou de conserver l'intégrité de son village.

Être maire c'est aussi tenter de susciter l'envie, l'envie de nourrir l'esprit de ses citoyens, en faisant entrer la culture, en évoquant des sujets de société tel que le respect de l'environnement. Tout cela reste certainement ambitieux mais autant se fixer une barre un peu haute pour obtenir quelques résultats.

Être maire implique de présenter, chaque année devant les administrés, le bilan de l'équipe municipale, en fait rendre compte du travail réalisé. Cela me paraît indispensable dans la mesure où les ressources financières de la commune proviennent des administrés. L'argent dont il dispose, n'appartient pas au maire !

Être maire c'est aussi, ne l'oublions pas, exister sur le territoire qui nous entoure. Il est nécessaire d'apporter notre contribution à la vie de nos communes voisines et en revanche, il est nécessaire de rechercher la reconnaissance de celles-ci.

Être maire c'est travailler avec sérieux quelle que soit la taille de son village, de sa ville. L'administration d'un village touche aussi bien à la vie des gens que celle de l'État.

Pour conclure, référons-nous à Montaigne. Il a été élu maire de Bordeaux en 1581. Pour lui, il fallait se louer à la charge de maire et non se donner, c'est-à-dire conserver un certain recul. Et donc être maire ... c'est aussi savoir tirer sa révérence !

Votre Maire

Daniel Corrège



Manifestations de ces derniers mois

Bourse aux Jouets : Dimanche 8 Décembre 2019

La salle des fêtes était animée ce dimanche 8 décembre par la 2^{ème} bourse aux jouets de Mauran.

Une douzaine d'exposants avaient réservé leur place. Pour plus de convivialité seule la grande moitié de la salle a été utilisée, l'espace était donc bien occupé. Bien évidemment, l'espace est une chose mais ce qui compte ce sont la satisfaction des exposants et la fréquentation. Sur ces deux points, cet évènement modeste a été un succès puisque exposants et chineurs ont trouvé leur compte. A la fin de la bourse, nous avons eu droit à l'apparition du père Noël qui a posé pour la photo avec les enfants, une belle conclusion pour cet évènement.



Repas des anciens et Noël des enfants : Dimanche 15 Décembre 2019

Le 15 décembre à 12h00 précise, les anciens étaient tous là, ponctuels. On ne rigole pas avec les agapes ! D'autant que les perspectives étaient plutôt prometteuses. Christian et Evelyne avaient préparé les mignardises de l'apéritif, Marie-Line de son côté avait œuvré pour le repas en cuisinant une succulente daube de chevreuil (gentiment offert par l'association de chasse). Tous ces mets furent fort appréciés et la « goutte » y mis un point final.

Les festivités n'étaient pas terminées puisque l'après-midi récréative pour les enfants suivait. Le Comité des Fêtes pour animer ce divertissement avait convié la compagnie « de Bouche à Oreille » pour leur spectacle « Noël en forêt », spectacle musical interactif particulièrement coloré, ce qui a ravi petits et grands. Un copieux goûter a conclu cette agréable journée, prémises des fêtes de fin d'année.



Soirée Chorale : Vendredi 20 Décembre 2019

Comme dans les nouvelles d'Alphonse Daudet, en la période de Noël, les villageois ont rejoint, dans la nuit, la petite église de Mauran pour écouter le concert de Noël. A cette occasion, 3 chorales participaient à cet événement.

Venue de Lavernose, **CanticoRhum** fut la première à se produire. En fait quatre amis se retrouvent chaque semaine pour travailler des œuvres puisées dans différents registres : jazz, traditions, occitan, renaissance. Le résultat est surprenant, les voix s'entremêlent avec délicatesse.

Le groupe **Dgecko** quant à lui renaît des cendres du groupe les Encantats. Là, encore un petit groupe d'amis se retrouvent avec l'idée de revisiter des chansons de tout horizon, bien sûr des chants traditionnels du monde entier se prêtant très bien à la polyphonie mais aussi de la variété ou des standards des années 50-60. Une harmonie des voix qui a empli les lieux.

Enfin, la chorale de Mauran **Chœur à Cœur**, une bande d'amis animée par le plaisir de chanter ensemble. Le groupe a fédéré des personnes extérieures au village puisqu'aujourd'hui ce sont près de vingt personnes qui constituent la chorale. Les thèmes explorés sont variés, chansons françaises et musique du monde et permettent à chacun de s'exprimer. La voix de ces nombreux choristes a inondé la petite église pour le plaisir des auditeurs.

Les dénominateurs communs qui caractérisent ces formations, sont l'amitié, le plaisir de partager une passion commune, le plaisir de restituer le fruit de leur travail. On ne peut qu'en redemander.

Dans la petite église, une fois l'écho des voix tu, le vin chaud est venu réchauffer les cœurs.



Réveillon du premier de l'An : Mardi 31 Décembre 2019

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes pour l'organisation de cette soirée magique de fin d'année. De la mise en place de la déco (tables, espace apéro, éclairages ...) à l'animation musicale, tout le Comité a assuré. Plus de 120 personnes ont participé à cet événement majeur de Mauran. Les convives ont été séduits par notre formule unique qui privilégie la convivialité et la bonne ambiance. À cette occasion, on discute autour de l'apéro, on déguste un repas de fêtes accompagné de bon vin, on chante, on fait tourner les serviettes, on fait la farandole, on partage entre amis, et on fait de belles rencontres. À minuit, on fait sauter les bouchons de champagne, tout le monde s'embrasse et se souhaite un bonne année à venir. Cerise sur le gâteau, cette manifestation dégage un bilan financier positif. Alors, on va recommencer l'année prochaine en essayant d'améliorer encore notre recette.



Vœux du Maire : Samedi 11 Janvier 2020

En début de chaque année, c'est un principe que s'était fixé le Conseil Municipal, le Maire vient présenter le bilan de l'année écoulée. Cette année eu égard à la tenue des futures élections municipales, les projets à venir n'ont donc pu être évoqués.

En premier lieu, le Maire a remercié ses conseillers car seul, point de succès ! Puis, les réalisations 2019 ont été rappelées, éclairage public, aménagement des carrefours, engagements pour la réalisation de l'assainissement et la modification du PLU, création du chemin dans le ramier, etc ...

La conclusion a été consacrée au fait que le Maire actuel, Daniel Corrège, ne comptait pas renouveler son mandat et à cette occasion, il a exprimé sa gratitude envers les mauranaises et mauranais.



Après-midi Théâtre : Dimanche 2 Février

« **Tohu-Bohu Collectif** », association domiciliée à Poucharramet, a pour objectif la diffusion de la culture sur le territoire Cœur de Garonne mais pas que... Ce dimanche, Tohu-Bohu avait convié à Mauran la Compagnie « **Pil-Poil au millimètre** » pour leur spectacle « **Le Petit Théâtre de Joseph** ». Une petite merveille ! Seul sur scène mais occupant tout l'espace, le clown était dans son imaginaire où il entraînait les spectateurs, un vrai moment de plaisir partagé.

L'objectif de Tohu-bohu est d'amener dans les villages du spectacle pour les enfants. Cela permet de susciter chez eux la curiosité, de ressentir des émotions, de rire, de rêver ... en fait de vivre leur enfance et peut-être de se projeter dans l'avenir.



Soirée Rugby France - Galles: Samedi 22 Février 2020

Un match d'anthologie !

Le dragon gallois, cracheur de feu, allait-il carboniser les plumes de nos vaillants petits Coqs ? Le regard fiévreux et le visage fermé, les supporters mauranais étaient tous là, impatients d'en découdre et de donner de la voix. Quand retentit « Terre de nos Pères » chanté à pleine poitrine par les 73 931 spectateurs du Stadium de Cardiff, plus d'un eut la gorge nouée. Le match, haletant de bout en bout, tint toutes ses promesses. Tour à tour dominateurs et dominés, nos héroïques petits Bleus mirent fin à 10 années de disette, malgré une grosse frayeur en fin de match (merci Camille Chat) ! Sous les hurras de l'assistance, l'équipe de France terrassa de justesse (4 points) le dragon celtique. La bière coula à petits flots pour arroser l'événement. Steve fut réconforté et félicité pour son fair-play (good game, Sir). Le repas qui suivit fut digne d'une 3e mi-temps. **Prochain rendez-vous contre l'Ecosse, dimanche 8 mars à 16 h.**



AG du Comité des fêtes : Vendredi 28 Février 2020



Le président du Comité des fêtes Daniel Corrège a présenté son bilan 2019 sur la base de photos des événements passés et sur la base du bilan financier 2019. Devant un auditoire de 27 personnes, toutes membres du comité, Daniel a annoncé qu'il démissionnait de son poste. Les membres présents en ont profité pour lui faire une belle ovation. André Sentenac a, de son côté, présenté le bilan financier de la buvette dont il est délégué. Daniel Corrège a ensuite procédé à un appel à candidatures pour remplacer les membres démissionnaires puis à l'élection du nouveau conseil d'administration pour l'exercice 2020, par les membres du comité des fêtes.

Le conseil a ensuite procédé à la distribution des rôles de chacun. Le nouveau bureau est désormais ainsi constitué : **Président** : André Sentenac, **Vice-Président** : Frédéric Dinnat, **Trésorier** : Michel Cipièrre, **Secrétaire** : Eric Dinnat, **Administrateurs** : Emilie Hurtado et Grégory Savès.

Thierry Arrouy devient le Délégué Buvette et le futur Maire deviendra le Délégué Mairie.

Nouvellement élu, André Sentenac a présenté les modifications qu'il envisageait de faire au niveau des statuts et du règlement intérieur. Il a également donné sa vision relative aux rôles primordiaux des bénévoles sans lesquels rien ne se ferait et celle associée à son nouveau rôle.

Toutes les décisions, votes, bilans et modifications ont été approuvées à l'unanimité

Cette AG s'est terminée par un pot de l'amitié offert par le Président sortant Daniel Corrège.



Carnaval des enfants : Samedi 29 Février 2020

« OYEZ ! OYEZ ! Braves gens, qu'on se le dise, Monsieur Carnaval sera jugé ce samedi 29 février, dans le jardin de la salle des fêtes de Mauran.

Il semble que tout soit de sa faute ! Pendant son procès, nous ferons la liste des crimes qu'il a commis.

“ Silence ! Que le procès commence ! ”

Tous les enfants ont été unanimes après avoir entendu les nombreux griefs retenus contre lui. Le verdict a été sans appel et la sentence prononcée.

Monsieur Carnaval a été reconnu coupable, il sera donc brûlé.

Les flammes ont dévoré le corps de la marionnette.

Les enfants particulièrement attentifs devant ce géant, de plus de 3 mètres de haut, avaient l'air interrogatifs, apeurés et pour les plus grands, amusés.



Heureusement, le spectacle de magie qui suivait a détendu les petites têtes blondes qui ont pu carrément se lâcher lors de la dégustation de crêpes.

Une belle après-midi qui a dû alimenter les rêves, la nuit qui a suivi !

Un grand merci à Guy, Florence et Marie, qui ont tous les trois, coordonné leurs talents pour réaliser un Monsieur Carnaval impressionnant.



Manifestations locales à venir

- Soirée repas organisée par l'association de chasse de Mauran → Samedi 7 Mars 2020
- Match de Rugby France Irlande → Samedi 14 Mars à 21h
- Chasse aux Œufs → Dimanche 12 Avril
- Vide Grenier de Printemps → Vendredi 1^{er} Mai
- Journée Jeux → Dimanche 17 Mai
- Passage de la ronde de l'IZARD → Mercredi 20 Mai
- Fête des voisins → Samedi 30 Mai
- Journée nettoyage des chemins → Samedi 6 Juin
- Fête de la Musique → Samedi 27 Juin
- Passage du tour de France → Samedi 4 Juillet
- Fête locale → Samedi, Dimanche et Lundi les 18, 19 et 20 Juillet

Etat civil

Naissance

- Toutes nos félicitations aux parents d'**Elia HECTOR** (Mme Lucie RAYMOND et M. Alexandre HECTOR) née le 26 Janvier 2020.
- Toutes nos félicitations aux parents de Marius (Mme Magalie GOTTLE et M. Loïc MOURLAN) né le 19 Février 2020.



Bienvenue

- À Madame et Monsieur RAYMOND et leurs enfants Tino et Théo qui habitent rue du Vieux Château en centre village.
- À Madame et Monsieur Magalie GOTTLE et Loïc MOURLAN qui habitent rue du Vieux Château, au centre village.



Décès

- Toutes nos condoléances à la famille de Monsieur **Vito Scalese** décédé le 3 Janvier 2020 qui habitait route de Salazar.



Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Projet à venir :

- **Réseau d'assainissement :** Etude de faisabilité en cours. Mise en œuvre 2024/2025
- **Modification du PLU :** Etude en cours pour modifier certaines règles de construction qui sont aujourd'hui très restrictives en zone inondable



Prochaines élections Municipales

Le décret N° 2019-928 du 4 Septembre 2019 fixe les modalités de scrutin ainsi que la date de convocation des électeurs au dimanche 15 Mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 Mars 2020 pour le deuxième tour.

Ronde de l'IZARD, course cycliste

La 43^{ème} Ronde de l'Isard se déroulera du **Mercredi 20 Mai 2020** au **Samedi 23 Mai 2020**

Passage à Mauran le Mercredi 20 Mai entre 14h00 et 15h00. Les cyclistes viendront de Couladère, Traverseront le village, et monteront le Picon en direction de Montclar.



Tour de France : Samedi 4 Juillet

La 8^{ème} étape du tour de France 2020, étape de montagne de 140 Km, partira de Cazères pour rejoindre Loudenvielle le 4 Juillet. Cazères devient donc une ville étape pour la première fois et de nombreuses animations seront organisées la veille et le jour du départ. Le parcours, dans un premier temps suivra la Garonne et passera par notre village. Avis aux amateurs de cyclisme.



Recensement

Nommée pour la 3^{ème} fois « Agent Recenseur » (déjà en 2010, 2015) déléguée par L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), j'ai eu la charge du décompte de la population de notre village, lors du recensement national, entre le 16 janvier et le 15 février derniers. Parrainée bien sûr par Valérie Abéjan, notre secrétaire de Mairie.

Et je tenais à vous dire à tous un grand merci pour l'accueil que vous m'avez réservé à toute heure du jour, la semaine comme le week-end. Ainsi que pour la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté vous donner consignes et dates d'échéance.

Vous avez tous répondu à cette enquête, soit par formulaire papier soit par internet, ce qui va permettre à notre commune d'une part d'être intégrée dans des études d'aménagement du territoire, et d'autre part de recevoir de l'Etat une dotation financière calculée sur la base du nombre de personnes recensées mais aussi sur le nombre de résidences secondaires (ces dernières donnant lieu à une majoration).

Je sais que certains d'entre vous ont pâti de dysfonctionnements de la déclaration internet, je leur sais gré de leur patience et de leur persévérance. Sachez que nous avons fait remonter ces problèmes à l'INSEE afin que cela soit corrigé et amélioré pour les prochaines fois.

Encore merci.

Pascale Arrouy

